

Sommaire

Actualités	p1
Retour sur la formation « Zones humides tourbeuses » auprès de gestionnaires forestiers	
L'expérience d'un adhérent	p 2
Groupement Syndical Forestier (GSF) de La Nouaille (23)	
Découverte des richesses naturelles	p 2
Le Damier de la Succise	
Un peu de technique	p 3
Les mares et les pêcheries, des milieux utiles pour l'élevage et la biodiversité	
Animations	p 4
Nous contacter	p 4

N°23
juillet 2016



animé par le
Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

Actualité du Réseau sur le
bassin de la Vienne
Mediane (voir page 4)

Actualités

Retour sur la formation « Zones humides tourbeuses » auprès de gestionnaires forestiers



Le jeudi 30 juin 2016, les animateurs du Réseau Zones Humides ont organisé une journée de formation sur le terrain pour des techniciens et ingénieurs forestiers qui travaillent en forêt privée (techniciens indépendants, salariés du Comptoir des Bois de Brive, d'International Paper et de la coopérative forestière Alliance Forêt Bois).

Les 14 personnes présentes ont parcouru des milieux tourbeux sur le bassin amont de la Vienne dans le but d'apprendre à reconnaître les différents habitats pour mieux les prendre en compte dans les documents de gestion forestière et de certification environnementale.

La journée était destinée à l'étude de la végétation et à la gestion des milieux tourbeux. Le matin, nous nous sommes concentrés sur des milieux pionniers (tourbières de transition et bas marais) et les milieux tourbeux boisés. L'après-midi portait sur les tourbières hautes, plus évoluées, en bon ou mauvais état de conservation.

Cette formation a permis de poursuivre le travail d'animation du Réseau Zones Humides auprès des acteurs du monde forestier. Ceux-ci ne représentent actuellement que 5 % des adhérents du Réseau Zones Humides. Nous sommes donc intéressés pour continuer à travailler sur le thème de la forêt afin d'affiner nos connaissances sur les pratiques sylvicoles. L'objectif est de proposer des solutions les plus pertinentes répondant à nos intérêts communs.

L'expérience d'un adhérent

Groupement Syndical Forestier (GSF) de La Nouaille (23)

Adhérent depuis avril 2016

Surface en adhésion : 15,3 ha

Pourquoi le GSF a-t-il adhéré au Réseau Zones Humides ?

Le GSF de La Nouaille gère une propriété forestière d'environ 320 ha issue des anciennes sections de village. Au sud de la commune, un grand massif de 90 ha de boisement est traversé par des ruisseaux. Les zones humides du fond de vallon, autrefois utilisées comme prairies de fauche sont aujourd'hui abandonnées. Difficilement valorisables pour la production de bois, elles ne sont pas prises en compte dans le plan d'aménagement forestier. La Molinie, largement représentée, est accompagnée de Pins sylvestres et de Bourdaine qui colonisent les secteurs les moins humides. Sensible à la diversité des paysages de la commune, le GSF a souhaité être accompagné pour restaurer ces milieux. Les membres du GSF se sont ainsi accordés pour adhérer au Réseau Zones Humides lors du comité syndical de La Nouaille du 27 novembre 2015.



Qu'est-ce que le Réseau Zones humides va apporter au GSF ?

Pour accompagner le GSF dans la gestion de ces zones humides, le Conservatoire prévoit de faire un diagnostic écologique. Les zones humides ne présentant pas d'intérêt pour la production de bois, le document sera donc principalement axé sur des enjeux en termes de biodiversité et d'hydrologie. Ce travail va être intégré au nouveau plan d'aménagement que l'Office National des Forêts va nous proposer à partir de 2017 (l'actuel arrivant à son terme). Il va nous permettre entre autres d'échanger sur les travaux à prévoir sur le site.

Comment le GSF pense mettre en œuvre les travaux préconisés dans le Plan de gestion ?

Le GSF a aidé la commune à acheter du matériel lourd (tracteur, broyeur et bientôt une minipelle). Des travaux pourront ainsi être envisagés en partenariat avec la commune de la Nouaille. et mis en œuvre par les employés communaux. Un ou deux jours seront suffisants pour rouvrir la zone humide par broyage et bûcheronnage, et créer quelques mares.

Ces quelques petits travaux pourront être complétés par l'ouverture aux bovins de ces terrains à nouveau accessibles.

La zone serait alors revalorisée d'un point de vue social et plus "fonctionnelle" d'un point de vue écologique et hydrologique. Ceci même si l'utilité de ce type de milieu n'est pas toujours partagée par la population, sauf les années de sécheresse où l'on se souvient du chemin de la lande, de la tourbière et autres pacages délaissés.

Découverte des richesses naturelles Le Damier de la Succise

Ce papillon se rencontre en Limousin, dans l'ensemble des zones humides (prairies humides, bas marais tourbeux, landes humides...).

Les adultes volent en une seule génération, au printemps (de mai à juin). Les œufs sont pondus sur la face inférieure de la plante-hôte, la Succise des prés et éclosent au bout de 3 semaines (fin juin-début juillet). Les chenilles, grégaires, tissent un nid communautaire sur la feuille, entre 5 et 15 cm de hauteur. Ce nid va se déplacer sur un nouveau plant de Succise lorsque le précédent aura été consommé.

En septembre – octobre, les chenilles hibernent, par groupes de 5 à 50 ou plus, dans un nid fabriqué avec des feuilles assemblées par des fils de soie, près du sol. Au printemps, elles deviennent solitaires et se dispersent peu à peu. La nymphose, qui dure une quinzaine de jours, a lieu dans la végétation, entre 5 et 40 cm de hauteur.

La principale menace pour cette espèce est la fragmentation de son habitat due principalement au drainage des prairies humides et tourbières, fertilisation des prairies, au surpâturage... entraînant la disparition de la plante hôte et par conséquent du papillon aussi. Par ailleurs, l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles peut compromettre localement la conservation de son milieu.

Pour préserver le Damier, une gestion extensive est donc généralement préconisée. La pression de pâturage doit être modérée (0,4 à 0,7 UGB/ha en chargement instantané), et les bovins ou équidés seraient préférables aux moutons qui laissent une végétation plus rase. Une fauche peut être effectuée, en septembre, au moment où les chenilles sont les plus mobiles.



Un peu de technique

Les mares et les pêcheries, des milieux utiles pour l'élevage et la biodiversité

Dans le bulletin n°13 du RZH, nous vous parlions de restauration de mares. Les mares, aussi appelées gouilles, serves, serbes et pêcheries (quand elles sont utilisées en tourbière) sont autant de petites pièces d'eau qui peuvent présenter un intérêt pour l'abreuvement du bétail en plus de l'enjeu biodiversité. Alors que les mares peuvent être d'origine naturelle, en se constituant dans des dépressions argileuses, ou dans l'ancien méandre d'un cours d'eau, les gouilles résultent la plupart du temps de l'extraction de la tourbe, les serves et les pêcheries sont des réservoirs anciens, totalement créés par l'homme.

Les mares et les gouilles se situent majoritairement dans les zones humides. Les pêcheries, les serves et les serbes de par leur fonction passée de stockage pour optimiser l'irrigation gravitaire se situent généralement en contrehaut des versants secs et des zones humides. Depuis ces dernières, il est possible d'alimenter un abreuvoir par gravité. Cela peut se faire avec différentes techniques de prise d'eau.

En ce qui concerne les gouilles et les mares, il est possible de faire une descente aménagée sur une berge pour que le bétail s'y abreuve. Des pompes de pâture peuvent également y prélever de l'eau. La portance des sols riverains et la structure des berges sont déterminantes pour choisir entre ces deux solutions.



Les animateurs et l'adhérent du RZH installant une prise d'eau sur une pêcherie

Il est maintenant courant que les animateurs du Réseau Zones Humides conseillent des agriculteurs pour la réfection des mares en vue de l'abreuvement du bétail. La plupart du temps, le débit utilisable est suffisant. Il est vrai qu'une mare aux berges piétinées dans un contexte ouvert sans couvert végétal peut rapidement avoir une eau de médiocre qualité voire croupie. Ce ne sera pas le cas si la pièce d'eau se situe dans une zone humide sans pression de pâturage excessive ou d'une pêcherie qui bénéficie d'une zone tampon la protégeant des zones amendées et des excès de fertilisation azotée et phosphorée des versants. Dans ces cas là, l'eau y est de très bonne qualité d'autant plus que la présence de végétation participe à son autoépuration.

La végétation doit être maîtrisée pour éviter le comblement trop rapide de la mare. En effet, une mare peut produire énormément de végétaux, de litière végétale et donc de sédiments organiques.

Dans le cas d'une mare bien ensoleillée, l'écumage des lentilles d'eau sera à effectuer régulièrement.



Une des nombreuses mares de Thiat (87), historiquement aménagées pour l'abreuvement du bétail

Le but premier est d'éviter le colmatage de la prise d'eau qui sera placée en surface, mais aussi de favoriser des végétaux enracinés. Le faucardage des roseaux peut également s'avérer nécessaire. Les mares étant de faible profondeur, les roseaux peuvent s'enraciner potentiellement sur toute leur surface. Si une mare n'est pas occupée par des roseaux, il faut éviter d'en introduire.

Les mares et autres petites pièces d'eau en plus de présenter une utilité sont des réservoirs de vie aquatique pour les batraciens, les libellules, avec une flore bien particulière. La faune d'une mare se met en place seule, il n'est pas recommandé d'introduire des poissons. Si la mare est connectée à un cours d'eau, la vie aquatique se mettra en place seule y compris pour les poissons. En revanche, une introduction massive de poissons mettrait en péril la faune et la flore inféodées à ces milieux.



Pêcherie restaurée et protégée par des clôtures ; prise d'eau aménagée, abreuvoir et rigole de trop plein chez un adhérent du RZH

Si vous êtes agriculteur ou particulier propriétaire de mares, n'hésitez pas à contacter les animateurs du Réseau Zones Humides pour la gestion et l'aménagement de ces milieux.

Animations

17/08/2016 - Sortie nature : Tourbière de la Mazure

RV: 16h30 parking de la Rigole du Diable à Royère-de-Vassivière (23)
Visite guidée des landes et tourbières de la Mazure afin de découvrir la faune, la flore et la gestion mise en place sur le site.
Organisateur : Aurélie Foucout (CEN Limousin) 05 55 03 09 03.
Prévoir bottes ou chaussures qui ne craignent pas l'eau.
Inscription recommandée.

14/09/2016 - Chantier de bénévoles : Lande des tuileries de Forgeas

Débroussaillage, nettoyage de mares
RV : 14h parking de la mairie de Saint-Bazile (87)
Organisateur : Fabienne Nauwynck (CEN Limousin) 05 55 03 09 03
Prévoir des bottes, des gants, des sécheurs...
Inscription obligatoire

24/09/2016 - Chantier de bénévoles : Lande du Cluzeau et de la Flotte

Débroussaillage de la lande
RV : 10h parking de la lande du Cluzeau à Meuzac (87)
Organisateur : Fabienne Nauwynck (CEN Limousin) 05 55 03 09 03
Prévoir des bottes, des gants, des sécheurs et un pique-nique
Inscription obligatoire

N'hésitez pas à consulter notre site internet
www.conservatoirelimousin.com

Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau.

Si vous avez des projets de travaux ou des besoins en accompagnement technique et financier, n'hésitez pas à faire appel aux animateurs du Réseau.

Actualités du Réseau Zones Humides sur le bassin de la Vienne médiane

Comme nous vous l'avons signalé dans le précédent bulletin, le Réseau Zones Humides en Limousin s'est développé depuis la fin de l'année 2015, sur le bassin de la Vienne médiane. Le Réseau Zones Humides regroupe actuellement sur ce territoire 11 adhérents répartis de la façon suivante selon leur profil :

- 3 collectivités (Les Cars, Javerdat et Saint-Priest-sous-Aixe)
- 4 particuliers
- 4 exploitants agricoles

7 adhérents sont localisés dans le bassin versant de l'Aixette (4 exploitants agricoles, 1 commune et 2 particuliers) et les 4 autres adhérents dans le bassin versant de la Glane et de la Vienne (ruisseau le Train).

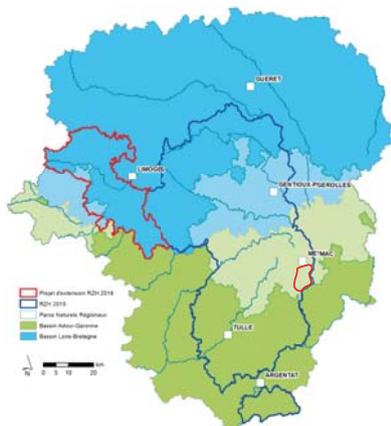
La surface totale conventionnée est d'environ 50 ha dont 15 ha estimés de zones humides. L'élaboration des diagnostics et plans de gestion simplifiés a débuté au cours du mois de juin chez 4 adhérents et va se poursuivre pendant l'été et l'automne. Ce document nous permet de faire un état des lieux des habitats et des espèces présents sur le site, d'évaluer l'état de conservation et le fonctionnement hydrologique ainsi que de la gestion qui en est faite. C'est à partir de cette photographie que l'on peut proposer des mesures de gestion à l'adhérent.

Cette phase permet également d'affiner la cartographie et les superficies des zones humides.

Les principaux habitats humides rencontrés pour l'instant comprennent les prairies humides atlantiques, prairies à Jonc diffus et ponctuellement de petites zones de mégaphorbiaies ainsi que de belles petites zones tourbeuses à *Carex rostrata* et *Potentilla palustris* et aulnaies marécageuses dans un état de conservation plutôt satisfaisant.



Des animateurs à votre service !



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72
à l'antenne du CEN à Bujaleuf

nlheritier@conservatoirelimousin.com

Maiwenn Saint-Léger - 05 55 46 09 83
à l'antenne plateau de Millevaches à Saint-Merd-les-Oussines

msaintleger@conservatoirelimousin.com

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21 (Corrèze)
au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
orasclé@conservatoirelimousin.com

Matthieu Buis - 05 55 03 98 23 (Creuse)
au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
mbuis@conservatoirelimousin.com

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03 (Vienne médiane)
au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
fnauwynck@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : M. Buis, E. Hennequin, N. Lhéritier, F. Nauwynck.
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.